



RILLIEUX LAPAPE.FR

TCL : VERS DE NOUVEAUX ABONNEMENTS SOLIDAIRES

TRANSPORTS, SOLIDARITÉ

23/11/2020

Dès le 1er janvier 2021, la politique tarifaire du réseau TCL évolue pour devenir plus équitable et plus juste. La tarification solidaire d'aujourd'hui, proposant 4 types d'abonnements, en fonction des statuts des bénéficiaires, se voit simplifiée en abonnement solidaire "Gratuit" ou abonnement solidaire "Réduit" (au tarif unique de 10€/mois).



COMMENT SE PROCURER SON ABONNEMENT SOLIDAIRE ?

Les abonnés solidaires actuels étant éligibles à l'abonnement gratuit recevront dès le début du mois de décembre un courrier d'information les invitant à réaliser leur demande en ligne ou par correspondance.

Sur Internet, il suffira de :

- ▶ Se connecter à www.tcl.fr
- ▶ Compléter le formulaire en ligne
- ▶ Télécharger les justificatifs demandés

Par correspondance, il sera demandé de :

- ▶ Compléter le formulaire joint au courrier reçu
- ▶ Inclure les justificatifs demandés
- ▶ Poster le tout dans l'enveloppe libre d'affranchissement fournie

Les abonnés ayant effectué ces démarches avant le 7 décembre 2020 recevront leur carte Técély gratuitement à domicile d'ici le 31 décembre.

Les abonnés solidaires actuels étant éligibles à l'abonnement solidaire réduit recevront également un courrier d'information, mais n'auront pas de démarches complémentaires à effectuer.

- ▶ Si leur abonnement était mensuel, il suffira de charger comme d'habitude l'abonnement Tarif Réduit sur un distributeur TCL ou dans un Point service et les données du dossier s'actualiseront automatiquement.
- ▶ Si leur abonnement était en prélèvement automatique, ils recevront un courrier les informant des modifications d'échéancier.

Toute personne ne disposant pas d'abonnement et qui souhaiterait formuler une demande de tarification solidaire est invitée à :

- ▶ Consulter www.tcl.fr pour connaître les conditions d'éligibilité et justificatifs à fournir, puis remplir le formulaire en ligne ou le télécharger
- ▶ Se rendre en agence TCL où un formulaire de demande pourra être retiré

A NOTER : L'obtention de la carte Técély ne sera effective qu'après avoir retourné le formulaire et fourni les justificatifs demandés selon les procédures et canaux pré-cités (en ligne ou par correspondance). Ainsi, les agences TCL ne pourront pas fournir de carte ouvrant droit à un abonnement solidaire gratuit.

TCL s'associe à un certain nombre d'organismes sociaux (CCAS, PIMMS, Maisons de la Métropole, etc.) qui pourront renseigner les bénéficiaires sur leurs démarches à accomplir.